



## COMITE DIRECTEUR

Vendredi 30 juin 2006 – ARCACHON

### Présents

MM. Bernard LAPASSET, Alain DOUCET, René HOURQUET, Jean-Claude BAQUE, Pierre CAMOU, Gilbert CHEVRIER, Jacques LAURANS, Guy PIERA, Christian DULLIN, Guy MOLVEAU, Claude DOURTHE, Daniel FALQUE, Michel PALMIE, Bernard GODET, Jean-Louis BARTHES, Jean-Luc DRUAIS, Jean-Claude SKRELA, Christian BAGATE, Patrick BATTUT, Jean-Louis BOUJON, Armon COUPOU, Patrice DOCTRINAL, Roger FITE, Richard GRADEL, Serge GROS, Henri HUILLET, Mme Nathalie JANVIER, MM. Jean-Pierre LUX, Antoine MARIN, Gérald MARTINEZ, Mmes Wanda NOURY, Magvonn POUPART, M. Serge RABALLO

### Excusés

M. Jean DUNYACH Mme Lydie BONNET, MM. Jo MASO, Serge BLANCO, Emile NTAMACK, Mme Stéphanie PROVOST, M. Patrick WOLFF

### Assistent

MM. Christian MAUGARD, Bernard REBEYROL, Serge SIMON, Jean-Louis BOUCHE, Robert CASADEBAIG, Jean-Luc DUBOIS, André GIAMARCHI, Jean-Claude GOSSELIN, Félix HADDAD, Claude JEANNOT, Jacques TROGER, Jean LACAMPAGNE, Henri MONDINO, Jean-François CONTANT, Gilles GARET, Marc GOSSE, Gaston LESBATS, Roland PATACHON, Jean PEREZ, Patrick AMICHAUD, Antoine AUDI, Paul DE KEERLE, Olivier KERAUDREN, Lionel LAFFITTE, Guy MORAUX, Etienne THOBOIS, Claude ATCHER, Jean-Louis CARRICONDE, Jean-Louis TITY-CHARPENTIER, Grégory GERMA, Pauliano MULIKIHAAMEA, Sébastien RIERE, Pascal YOUYOUTTE, Benoît GIRAN, Gurvan KERVADEC, Jean ARHANCET, François ALGUACIL, Mmes Guillemette ROLLAND, Françoise CASELLATO, Mady MARTINELLI

\*

\* \*

Le Président LAPASSET ouvre la séance à 8 h.

\*

\* \*

## **I – Communication du Président**

- Aux noms de Jean DUNYACH et Jo MASO, excusés, Bernard LAPASSET félicite et remercie très chaleureusement l'équipe de France des moins de 21 ans pour leur remarquable parcours en Coupe du monde U21 qui honore le rugby français.
- Il adresse également ses remerciements à Antoine MARIN, à Jean-Claude SKRELA ainsi qu'à à toute l'équipe de la DTN pour le travail de formation et de détection fait depuis plusieurs années et, notamment, pour la mise en place du Pôle France au CNR qui se révèle un outil indispensable pour le haut niveau.

## **II – Coupe du monde 2007**

A l'occasion d'un prochain Comité directeur, Bernard LAPASSET souhaiterait que lors du Championnat du monde des moins de 21 ans, Jean LACAMPAGNE fasse état du travail remarquable réalisé avec toute son équipe, dirigée par Pierre ARNALD. Les procédures de la liaison mise en place ont permis d'anticiper sur l'ensemble des problèmes posés.

Un débriefing complet sera donc réalisé en septembre afin de présenter au Comité directeur le schéma d'organisation des tests matches pour novembre 2006.

La dernière réunion du GIP s'est tenue le 29 juin au Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Etienne THOBOIS indique que la planification opérationnelle est lancée maintenant, à 430 jours de l'événement.

Le travail actuel est consacré à l'organisation des matches sur sites, par fonctions avec une phase de rédaction des cahiers des charges qui sont précisés aux villes hôtes. Nous rentrons dans la phase opérationnelle et non plus de planification.

Au niveau du pilotage, un séminaire a été organisé en mai avec le comité d'organisation, la RWC, IMG, RTH 07, TF1 et TW1. Ce séminaire s'est terminé par un match amical contre les anciens internationaux. Cette initiative pourrait être renouvelée en septembre, à J- 365, en y associant la FFR.

Bernard LAPASSET souhaiterait que le Comité directeur ait une information complète sur ce qui est signé. Dans le cadre des comités locaux de coordination et de la commission nationale, sous le contrôle de Jean-Louis BARTHES une information complète pourrait être faite à tous les élus.

Etienne THOBOIS précise qu'une cellule de pilotage, associant la Direction générale du Tournoi, et l'Administration du Tournoi avec Claude ATCHER, permettra d'avancer désormais de manière plus sereine sur l'ensemble des dossiers. Notamment, les relations avec la RWCL et l'IRB vont être fondamentales dans l'année à venir et il faut les traiter de façon coordonnée.

## **1. Communication et marketing**

Etienne THOBOIS rend hommage à tous ceux qui travaillent autour du « train du rugby » de la FFR. Il s'agit d'un véritable outil de promotion, dépassant les initiatives de type flamme olympique, relais de la flamme...

Par ailleurs, le travail actuel va porter sur la préparation de J – 365, avec l'idée de réunir autour d'un séminaire l'ensemble des acteurs de la RWCL et de commencer à communiquer sur des valeurs qui pourraient être communes.

France 2007 doit rester comme un héritage fort. La RWCL, en termes d'engagement citoyen, est aujourd'hui engagée dans le programme mondial alimentaire, le « World food program » patronné par l'UNICEF. Il faut également parler de l'initiative de la FFR sur le programme « United » de distribution de médicaments sous l'égide de la FFR, et le Comité d'organisation envisage de développer une action sur l'environnement durable.

## **2. Billetterie**

Le soutien à la vente de billetterie par la présence aux matches du Top 14, de la Heineken Cup et l'opération Capitaines coupe du monde, fonctionne très bien.

Actuellement, 940 000 billets sont vendus. Il faut que cette coupe du monde soit la fête partagée par tous.

## **3. Droits commerciaux**

Une charte graphique, spécifique d'utilisation de logos, est en phase d'être finalisée avec IMG.

Les premiers travaux d'harmonisation de la charte graphique sont lancés. Le GIP est chargé d'établir autour des stades une protection stricte des droits et des marques des partenaires de l'IRB. La RWCL met une pression énorme et a annoncé qu'un avocat sur chacun des sites serait envoyé par IMG afin de contrôler le bon respect du droit des partenariats, dès le début de l'année prochaine.

## **4. Administration et finances**

Les négociations contractuelles sur la mise à disposition du Stade de France sont sur le point d'aboutir.

Il va falloir concrétiser rapidement les contrats sub-agents entre RTH 07, le GIP, la FFR ou la LNR.

Le recrutement des CAE est lancé avec l'appui des services de l'Etat et des Comités territoriaux.

## **5. Département événements et opérations**

Claude ATCHER précise que le cahier des charges envoyé aux 10 villes françaises hôtes et aux 2 fédérations, écossaise et galloise, est finalisé ainsi que le contrat « Sport Presentation Program ». Ce document contient 250 pages et comprend, espace par espace, des aménagements technologiques, mobiliers, de décoration, etc...

La politique générale d'accréditation est définitivement validée, avec la RWC.

Un test a été réalisé sur les Championnats du monde des -21 ans avec les officiers de liaison équipe, en concertation avec Jean LACAMPAGNE et le Comité d'Auvergne. L'ensemble du service médical sur la compétition est mis en place avec la Mutualité Française.

La conférence des managers se prépare pour novembre avec les tests matches de l'automne. C'est une étape extrêmement importante dans les relations entre le Comité d'organisation et les équipes.

Les résultats de l'appel d'offres « transport » seront rendus définitifs cette semaine.

Pour la restauration grand public, une étude est entamée avec l'ensemble des concessionnaires de stades.

Le programme « VIP protocole » avec la RWC, est lancé ainsi que les dossiers avec la délégation interministérielle et l'Etat sur les visas et l'accueil aux frontières.

En ce qui concerne l'information et la technologie, l'appel d'offres « intégration technologique » est finalisé. A ce jour, Cap Gemini est en « pôle position » pour en assurer la mise en place.

Pour la partie télécommunications, les offres sont réceptionnées. L'audition des candidats se poursuit, et une décision interviendra avant fin juillet.

Jean-Claude SKRELA souhaiterait mettre en formation un informaticien du CNR au GIP.

## **6. Programme Volontaires**

Etienne THOBOIS indique que, pendant la Coupe de monde, 200 salariés composeront le Comité d'organisation qui comprendra encore 2 700 prestataires et surtout 6 000 volontaires.

La phase actuelle est en cours de finalisation de l'évaluation qualitative et quantitative des postes, et un nombre important d'inscriptions en ligne s'est effectué. Il y a actuellement 20 .000 demandes de postes, les besoins sont donc très largement dépassés. Tous les candidats sont invités à se manifester en remplissant le dossier de candidature sur le site Internet «[www. france2007.fr](http://www.france2007.fr) ».

La Maison des Volontaires va ouvrir courant de l'été dans chacune des villes hôtes. Deux personnes viennent d'être embauchées, dans le cadre des contrats aidés de l'Etat, sur chacun des sites pour encadrer le recrutement et la formation de ces volontaires.

Il sera procédé à la sélection des candidats et à leur affectation début 2007. En priorité les volontaires seront recrutés dans le milieu du rugby.

Parmi les candidats, le personnel de la SNCF qui participera à l'accueil dans les gares, les associations locales, les associations spécialisées de volontaires, des écoles spécialisées, etc... ont déjà manifesté un intérêt au dispositif présenté.

Le comité d'organisation prendra en charge la formation, les uniformes, la restauration, l'assurance et organisera un certain nombre d'animations spécifiques, en les faisant participer aux festivités. L'Etat participe financièrement aux actions de formation.

Bernard LAPASSET remercie très chaleureusement les intervenants pour cette rapide, mais complète, présentation qui permet d'avoir une idée précise de l'avancement des travaux.

### **III – Examen des vœux**

Alain DOUCET commente le document adressé aux membres du Comité directeur, et qui présente les vœux à examiner.

Olivier KERAUDREN informe les membres du Comité directeur d'une modification du règlement intérieur qui va être soumise à l'assemblée générale et qui a pour objectif de faciliter l'examen des vœux en modifiant le calendrier actuellement en vigueur.

Les vœux seront désormais présentés au plus tard le 1er juillet à la Fédération par l'intermédiaire des comités territoriaux. A partir du 1<sup>er</sup> juillet, les diverses commissions fédérales pourront techniquement analyser chacun des vœux avant le Comité directeur de novembre au cours duquel seront prises les décisions concernant chaque vœu. L'information quant aux décisions prises interviendra à l'Assemblée générale de décembre.

Les vœux retenus figureront ainsi dans les règlements fédéraux à compter de la saison suivante.

### **IV – Affaires administratives**

#### **1. Affiliations, requalifications...**

La liste des décisions prises sur ce point est jointe en annexe au présent procès-verbal, ainsi que l'additif.

#### **2. Liste des délégués sportifs pour les 1<sup>eres</sup> et 2<sup>es</sup> divisions Pro**

Cette liste est jointe en annexe.

#### **3. Congrès 2007**

Alain DOUCET confirme que le Congrès 2007 sera organisé en association par les Comités de Côte d'Azur et de Corse.

### **V – Affaires financières**

## **1. Budget de fonctionnement 2006-07**

### **➤ Protocole FFR-LNR**

René HOURQUET indique que le protocole d'accord FFR/LNR est presque finalisé. Bernard LAPASSET souligne que l'enjeu financier de ce protocole d'accord est de 12 M€ pour la FFR. Il s'agit d'un engagement important devant faciliter la préparation et la participation du XV de France lors de la Coupe du monde.

Michel PALMIE demande si ces 12 M€ vont servir à tous les clubs ou seulement à ceux qui ont des internationaux.

Bernard LAPASSET lui répond que le montant servira à l'ensemble des clubs professionnels selon une répartition établie sous la responsabilité de la LNR.

### **➤ Présentation du budget 2006-07**

René HOURQUET indique que les documents de présentation budgétaire ont été adressés aux clubs dans le délai réglementaire.

Le budget prévisionnel propre à la FFR et sa présentation pluriannuelle, déjà validés en Comité directeur du 9 juin 2006, ne subissent aucune modification par rapport aux documents adressés aux clubs.

En revanche, le résultat final de tous les exercices constituant la période pluriannuelle 2006-2007 à 2009-2010 doit être revu.

En effet, le Conseil d'administration du GIP, tenu la veille, jeudi 29 juin, a révisé le budget global de la structure.

Les modifications apportées tant en recettes qu'en dépenses n'ont aucun impact sur le résultat final qui reste positif à 5,5 M€.

Par contre, les montants de dépenses et de recettes sont modifiés dans le temps, ce qui fait revoir les résultats intermédiaires de la structure au 30.06.06 et 30.06.07. Le Trésorier général souligne que les modifications dans l'engagement de dépenses sont dues principalement à une meilleure estimation de la partie opérationnelle dans l'organisation de la Coupe du monde.

Il faut bien comprendre que :

- d'une part le résultat du GIP n'a pas d'incidence directe sur le fonctionnement financier de la FFR,
- d'autre part, le GIP étant une « filiale » de la FFR, ses résultats doivent figurer dans la présentation du résultat global de la FFR.

C'est pourquoi, les résultats intermédiaires du GIP impactent les résultats prévisionnels de la FFR au 30.06.06, 30.06.07 et 30.06.08.

Il convient donc de rectifier et de valider à nouveau, par un vote, à l'appui des nouveaux éléments communiqués par le GIP, le résultat prévisionnel de la FFR pour la prochaine saison et de prendre en compte, pour information, les résultats prévisionnels des 3 années suivantes.

Ainsi, le résultat du GIP est déficitaire en 2006-07 de 11,5 M€ et est bénéficiaire en 2007-08, de 22,5 M€.

Comme cela est dit plus avant, le résultat final du GIP, quant à lui, reste inchangé, à savoir 5,5 M€.

Bernard LAPASSET propose l'adoption de cette modification budgétaire.

Les membres du Comité directeur approuvent à l'unanimité le nouveau budget prévisionnel modifié selon les éléments rapportés ci-dessus.

## **2. Budget d'investissement 2006-07**

René HOURQUET précise que le budget d'investissement n'est pas modifié. Son adoption a déjà été votée lors du Comité directeur du 9 juin 2006.

## **3. Tarification du CNR pour 2006-07**

Antoine AUDI propose au Comité directeur :

- la revalorisation annuelle de + 3% sur l'ensemble des prestations extérieures,
- la révision des prix extérieurs sur les chambres à la résidence, pour une meilleure intégration dans le forfait.

Les membres du Comité directeur adoptent à l'unanimité ces propositions.

## **4. Règlement financier**

Quelques modifications sont proposées :

- Des prêts vont pouvoir être accordés aux Comités départementaux, le Comité territorial concerné devant se porter caution.
- La cotisation des clubs de 1<sup>ère</sup> division professionnelle est portée à 12 000 €, celle des clubs de 2<sup>e</sup> division Pro étant portée à 7 500 €.
- Le tarif de la licence/assurance des joueurs Pro sous contrat et des entraîneurs est porté à 600 € pour les clubs du Top 14 et à 400 € pour la Pro D2.

Ces deux dernières mesures répondent aux attentes de l'APARE (structure rassemblant les associations des groupements professionnels), en permettant de porter les cotisations assurances de leurs licenciés au même niveau que ceux de la 1<sup>ère</sup> division fédérale et en les faisant bénéficier, comme pour les clubs amateurs, du remboursement des déplacements de leurs équipes engagées dans les Championnats FFR.

Cette disposition, proposée aujourd'hui, est mise en place, à titre expérimental, pour une saison.

Les membres du Comité directeur approuvent à l'unanimité ces propositions.

- ❖ René HOURQUET propose d'accorder une contribution de 50 000 € au CNOSF pour aider celui-ci à engager un certain nombre d'actions dans les quartiers défavorisés.

Cette proposition est accordée à l'unanimité par le Comité directeur.

- ❖ L'opération « 100 villes, 100 clubs » étant annulée, Alain DOUCET demande au Trésorier de prévoir un budget complémentaire pour se substituer éventuellement à cette opération dans la dynamique de la Coupe du monde pour la création de nouveaux clubs.
- ❖ Veiller à la création de nouveaux clubs, René HOURQUET est très favorable à cette idée et il suggère, pour y répondre, d'accorder, lors de la création d'un nouveau club, la gratuité de la licence la première année pour tout nouveau licencié mais non pour les « mutants ».
- ❖ René HOURQUET fait ensuite valider l'accord cadre intervenu entre l'Etat et la Fédération pour les contrats d'aide à l'emploi.

Les membres du Comité directeur approuvent cette proposition à l'unanimité.

## **VI – Affaires sportives**

### **1. Compétitions et épreuves fédérales**

Jean-Claude BAQUE, après avoir précisé que la commission des épreuves a travaillé tout l'après-midi du 29 juin sur les compositions des poules, tient à signaler qu'antérieurement -en date du 27 juin-, le club de Dôle a affiché sa poule sur un site internet fédéral nommé « Rugby Fédéral ».

Devant la gravité de telles constatations, Alain DOUCET rappelle qu'il est du devoir de tout dirigeant fédéral de ne transmettre aucune information avant officialisation de la composition des poules. En effet, toute modification ultérieure qui serait imposée et adoptée en Comité directeur fait systématiquement l'objet de suspicions.

Ce rappel étant effectué, Jean-Claude BAQUE informe le Comité directeur que les poules de 1<sup>ère</sup> division sont constituées, les quatre premières géographiquement et les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> selon le classement. Il ajoute qu'aucun Président de Comité n'a contesté le principe retenu.

Toutefois, quelques incertitudes subsistent sur le maintien ou non de Tours, Marseille et Saint Saturnin-lès-Avignon en attente de la décision de la DNACG.

Interrogé par le Président LAPASSET sur les solutions proposées en cas de non maintien de tout ou partie de ces clubs, Jean-Claude BAQUE suggère d'appliquer la proposition du Bureau fédéral consistant à autoriser la participation en fédérale 1 des clubs selon l'ordre suivant :

- 1-Rouen, déjà intégré
- 2-Orléans, déjà intégré
- 3-Chateaubriant.....

Il s'ensuit un long débat sur les différentes hypothèses et, en fonction des décisions prises par la DNACG, l'application du classement remis au dernier Comité directeur est retenue.

Jean-Claude BAQUE présente ensuite la 2<sup>ème</sup> division et fait part du mécontentement du club de Clamart qui se retrouve dans la poule 2 avec un seul club de son Comité, consécutivement à la montée de Rouen et Orléans en 1<sup>ère</sup> Division et remplacés par des clubs parisiens en poule 1.

Jean-Louis BOUJON fait état de la situation extrêmement tendue en Ile-de-France à ce sujet et des difficultés pour la gérer sachant que géographiquement cette situation est insoluble.

Invité par le Président LAPASSET à se prononcer, Jean-Louis BOUJON propose d'adopter le principe appliqué dans la plupart des Comités en attribuant la plus mauvaise place au dernier club promu. Il suggère donc de passer Clamart en poule 1 et de repositionner Drancy en poule 2.

Soumise au vote par Bernard LAPASSET, cette proposition est retenue par le Comité directeur.

Aucune autre remarque particulière n'est soulevée sur la composition des poules de 2<sup>ème</sup> division.

Jean-Claude BAQUE interroge le Comité directeur sur le lever de rideau de la finale Top 14. Dans le respect des décisions prises sur l'alternance du lever de rideau, il est décidé que la finale de la Coupe de la Fédération se jouera le 9 juin 2007 au Stade de France.

Jean-Claude BAQUE présente ensuite les autres compétitions fédérales.

- La compétition Reichel A est composée de 3 poules de 12, avec pour base des poules de 10 identiques à celles des Espoirs auxquelles s'ajoutent donc 6 clubs, à savoir les 3 qui descendent (Tyrosse, Aurillac et Aix) et les 3 de 1<sup>ère</sup> division fédérale les mieux classés en résultat Reichel et Crabos (Massy, Pau et Blagnac).
- La compétition Crabos est composée de 4 poules de 10 avec les clubs professionnels et les meilleurs ainsi que 3 poules sectorielles de 8.

Il devrait en résulter une compétition élite et développement avec des qualifiés par barrage dans les poules dites de développement afin de donner des chances aux clubs amateurs pour préparer l'avenir.

Cette solution est approuvée par le Comité directeur.

- La coupe de la Fédération.

Elle sera composée de poules de 3 et la finale aura lieu le 9 juin 2007.

- La compétition des moins de 26 ans.

Cette compétition est calquée sur l'organisation de la saison précédente.

## **2. Concours « Jeune arbitre 2006 »**

René HOURQUET, soulignant l'excellent niveau de l'épreuve, en donne le classement :

- 1) Maxime ROUQUIE du RC Launaguet (Midi Pyrénées)
- 2) Vivien PRADERIE du Stade Monpaziérois (Périgord Agenais)
- 3) Tual TRAININI du RC Toulon (Côte d'Azur).

## **3. Concours découverte de l'arbitrage**

Le Président de la CCA rappelle qu'il s'agit d'une épreuve collective par club, chacun présentant cinq jeunes compétiteurs de 13 à 18 ans.

Le classement final est :

- 1) Villeneuve d'Asq (Flandres)
- 2) Clermont la Plaine (Auvergne)
- 3) Section paloise (Béarn)

## **4. Liste des arbitres « divisions professionnelles »**

La liste figure en annexe au présent procès-verbal.

René HOURQUET présente la liste des arbitres devant officier en TOP 14 et Pro D2 la saison prochaine, liste établie par la CCA.

La liste est validée par le Comité directeur.

## **5. Matches amicaux – nombre de joueurs**

René HOURQUET indique que la LNR demande que 35 joueurs puissent être alignés pour les matches amicaux. Une règle doit être formalisée afin de permettre aux arbitres d'assurer la gestion des remplaçants.

Après discussion, il est convenu que, pour les matches amicaux entre équipes françaises, 33 joueurs peuvent être alignés avec nécessité de tenir une table de marque. Pour les rencontres avec une équipe étrangère, la règle du Board, c'est-à-dire 22 joueurs, est maintenue.

Les membres du Comité directeur approuvent cette proposition à l'unanimité. Il est cependant précisé que la CCA prendra l'attache de l'IRB avant que toutes ces dispositions soient effectivement appliquées.

## **6. Compétitions féminines**

Magven POUPART signale, qu'en raison de la Coupe du Monde féminine qui se déroulera au Canada en Septembre, le championnat ne commencera pas avant le 15 octobre 2006. Elle rappelle également que, la saison prochaine, outre le Tournoi des VI Nations, un championnat d'Europe se déroulera en mai 2007.

Elle mentionne que la 1<sup>ère</sup> division regroupe 24 clubs au lieu de 16. L'élite du rugby féminin sera représenté par le Top 8.

En dernier lieu, compte tenu du succès rencontré en juin dernier, la Présidente de la commission féminine souhaite que toutes les finales féminines pour la saison 2006/2007 aient lieu le 24 juin sur un même site.

Christian DULLIN répond à l'appel à candidature et les finales féminines seront organisées par le Comité des Alpes.

## **7. Intersaison des joueurs professionnels**

Serge SIMON rappelle les principes arrêtés :

- Les congés officiels des joueurs des clubs professionnels commencent le soir de la finale pour une durée de quatre semaines.
- Les joueurs sélectionnés en tournée d'été doivent avoir trois semaines de congés à compter de la date de leur retour.

A défaut d'observation soulevée en Comité Directeur, le Président LAPASSET confirme l'application de ce dispositif.

# **VII – Affaires internationales**

## **1. Championnat du monde des –21 ans**

### **➤ Bilan de la victoire**

Jacques LAURANS attire l'attention des membres du Comité directeur sur l'aspect promotionnel de l'événement.

Tous les stades d'Auvergne, y compris pour les matches de poule, étaient complets.

Antoine MARIN remercie le comité d'Auvergne et les clubs qui ont accueilli ce Championnat. L'équipe s'est construite sur plusieurs saisons et son brillant résultat est le fruit du travail d'un encadrement performant. De sincères félicitations sont adressées à tous : joueurs, encadrement, équipe médicale.

Il remercie également les autres sites qui, au cours de la saison, ont accueilli les – 21 ans, à savoir : Strasbourg, Alençon et Périgueux.

➤ Saison 2007-2008

Jacques LAURANS précise qu'en 2008 un nouveau Championnat du monde des - 21 ans aura lieu et l'engagement est déjà pris au niveau de l'IRB, la compétition se déroulera au Pays de Galles.

Au-delà du changement des catégories d'âge, il souhaite faire part d'une réflexion faite au cours de la compétition organisée en Auvergne.

Compte tenu de la qualité de ces catégories (joueurs quasiment tous professionnels) une telle compétition ne peut se dérouler sur une période aussi courte, en imposant aux joueurs 5 matches avec des périodes de récupération de seulement 3 jours pleins entre chaque match. Vu le niveau physique et technique de ces équipes, il y aura très certainement l'étude d'une réforme pour cette compétition.

**2. Affectation des matches internationaux**

Jacques LAURANS fait référence au tableau remis dans les dossiers. En 2007, il y aura 2 matches du Tournoi des VI nations en France.

Dans le calendrier proposé, il n'y a pas de match avec l'équipe de France A. C'est une décision prise avec l'encadrement de l'équipe de France de ne pas jouer, avec l'équipe A, l'année de la Coupe du monde.

Au niveau des VI Nations, même si certaines fédérations ont décidé, avant même la décision de l'IRB, de passer à la catégorie des -20 ans, la compétition reste ouverte aux -21 ans.

Il y aura quelques lieux de matches à prévoir : France-Galles des -21 ans, France-Galles et France-Ecosse féminines, France-Angleterre U et en -19 ans France-Ecosse et France-Galles.

Jacques LAURANS demande aux membres du Comité directeur d'adresser, par écrit, leurs demandes d'organisation des rencontres.

**3. Féminines**

Wanda NOURY précise qu'un Championnat d'Europe aura lieu du 28 avril au 5 mai en Espagne.

Pour France A : 4 matches de Championnat d'Europe étaient programmés, mais les dates restent en attente de précision.

Jacques LAURANS indique que le Comité des VI Nations n'a pas encore entériné l'entrée, dans ce tournoi, de l'Italie à la place de l'Espagne.

**4. Assemblée générale FIRA/AER – compte rendu**

Jean-Claude BAQUE précise que l'accord IRB/FIRAAER a été signé jusqu'en 2008. Le Championnat d'Europe juniors -18 ans se déroulera en 2007 en Côte Basque-Landes.

A la suite de la réunion de l'IRB qui s'est tenue à San Francisco le 7 juin 2006, Bernard LAPASSET affirme que la FIRA est le fleuron de l'IRB en matière d'action régionale. C'est la seule entité régionale qui fonctionne de façon homogène, construite et continue. Il remercie Jean-Claude BAQUE et son équipe qui accomplissent un bon travail permettant d'affirmer les prétentions de développement de l'IRB dans la zone européenne.

## **VIII– Marketing**

Guy PIERA dispose de différents contrats à faire valider :

- France Télévisions

Malgré son contrat avec Canal +, la LNR doit vendre la finale du Championnat de France à une chaîne non cryptée. La finale a été vendue 650 000 €.

A cette occasion, Guy PIERA s'étonne du retard que met la LNR à informer la FFR des contrats qu'elle passe avec des partenaires.

Le Président LAPASSET demande à Jean-Pierre LUX de transmettre le message à la Ligue.

- Agence de voyages Philéog

Contrat par lequel Philéog organise les déplacements du XV de France, de l'encadrement fédéral et de certains partenaires et supporters dans le cadre des matches du tournoi des VI Nations à l'étranger.

- Eden Park

La cession de la marque Rugby présente l'intérêt de ne pas faire tomber en déchéance notre dépôt de la marque Rugby et de pouvoir la revaloriser.

- Société Soufflet

La FFR a passé un contrat avec le plus grand céréalier de France, la Société Soufflet de Troyes.

- Mutualité française

Il s'agit d'un contrat d' « échange marchandises » pour 2006-07 avec la fourniture de prestations médicales lors des matches internationaux.

- La Française des Jeux

Ce contrat prévoit un jeu sur le rugby.

## **IX – Questions diverses**

### **1) Force Bureautique**

Bernard LAPASSET informe les membres du Comité directeur de la visite à la FFR de deux juges d'instruction chargés d'une enquête judiciaire en cours concernant les agissements de la société Force Bureautique. Une seconde visite a eu lieu dans les locaux du GIP. La FFR avait déjà été alertée par les Services de l'Etat quant au caractère abusif de trois contrats de reprographie signés avec cette société (un pour la FFR, un pour le CNR, un pour le GIP). Dès cette information, elle a initié les démarches nécessaires visant à faire annuler lesdits contrats. Une action a été engagée pour cela devant le Tribunal de Grand Instance de Paris.

Un communiqué de presse d'information a été publié.

### **2) Agents sportifs**

Gilbert CHEVRIER rappelle que le Comité directeur de la FFR, par décision du 6.06.03, a délivré une licence d'agent sportif aux personnes ayant subi avec succès les épreuves de l'examen organisé le 27.05.03. Or, les licences étant valables trois ans, elles arrivent à expiration. A l'issue de cette période, la licence d'agent sportif doit faire l'objet d'un renouvellement express à la demande de l'intéressé pour une nouvelle période de trois ans.

Aussi, il est proposé au Comité directeur :

- De donner mandat à la commission des agents afin d'informer les agents concernés des éléments constatés et leur donner un délai de 15 jours pour présenter leurs observations écrites,
- Qu'à l'appui de ces observations la Commission des agents formule un avis définitif sur chacun de ces dossiers qui sera transmis au Comité directeur ou au Bureau pour décision. Les demandes reçues restent à ce jour en cours d'instruction
- Que, jusqu'à cette date, les agents sportifs concernés soient autorisés à poursuivre leur activité sous couvert de la licence qui leur a été précédemment délivrée.

Les membres du Comité directeur sont d'accord à l'unanimité sur ces propositions.

Bernard LAPASSET pense que le dispositif mis en place par Gilbert CHEVRIER permet d'organiser, comme il se doit, le contrôle de l'activité d'agent demandé par le Ministère.

### **3) DOM-TOM**

Armon COUPOU remercie ses collègues des « îles » qui ont réalisé un excellent travail cette année : plus de 28,60 % d'augmentation des licences.

#### **4) Solidarité**

Jean ARHANCET intervient en rappelant qu'il faut redoubler de vigilance par la prévention, avec notamment une réflexion sur les actions de : balayage, plaquage haut, plaquage en « soleil » (note de la C.C.A. « à cathédrale »), formation des éducateurs, des entraîneurs, notion de premiers secours. Il faut faire respecter les règles de fair-play.

Il souhaite que le problème de la licence assurance soit traité globalement et non au cas par cas.

Cette année, quatre accidents graves sont à déplorer sur des jeunes : Adrien CHALMIN, Nicolas CRUBILE, tous deux dans une situation très difficile, Claude LARTIGUE et Stéphane MICHAUX, dont l'état s'améliore.

Tous les blessés sont aidés par la Fondation Ferrasse et la FFR pour tout ce qui peut améliorer le quotidien à travers l'achat de matériel ou encore l'aide à l'aménagement de véhicule. Depuis la saison 1999-2000, tous les blessés sont indemnisés sur la base de 1 219 592,14 € et, depuis la saison 2002-2003, sur la base de 3 000 000 €.

Il remercie le Comité directeur pour toutes ses prises d'engagement auprès des blessés du rugby.

A son tour, Bernard LAPASSET remercie Jean ARHANCET pour ce bilan d'activités qui témoigne du travail remarquable accompli avec son équipe. Il précise que le Comité directeur est conscient que la situation antérieure des grands blessés n'est pas sur le même régime financier que celui retenu aujourd'hui. C'est un problème qu'il faut absolument régler.

Il précise que, par référence à des taux d'IPP inférieurs à 40 %, il y a eu en :

2002-03 : 132 accidents,  
2003-04 : 144 accidents,  
2004-05 : 125 accidents,  
2005-06 : sur une base de 110 à 120 accidents.

#### **5. Commission du bénévolat**

Jean-Claude GOSSELIN informe le Comité directeur que la commission vient d'éditer une plaquette sur le club à destination de tous les bénévoles.

Cet opuscul est disponible sur le stand à Arcachon. Trois exemplaires seront adressés en septembre à chaque club.

#### **6. Accidents**

Christian BAGATE indique que malheureusement les accidents augmentent et sont, pour moitié, dus aux plaquages.

René HOURQUET précise que l'action de plaquage doit être décomposée en deux phases :

- La première phase concerne le plaquage proprement dit. Il y a de plus en plus de plaquages hauts et de plaquages avec percussion soit avec l'épaule, soit avec le bras en « marteau ».
- La 2<sup>e</sup> phase est le post-plaquage où adversaires et/ou partenaires arrivent en percussion sur les joueurs au sol. Cette action est très dangereuse.

La commission des arbitres a attiré l'attention des arbitres sur ces deux points.

\*  
\*   \*   \*

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 05**

\*  
\*   \*   \*

**DEMANDES D’AFFILIATION, DE CHANGEMENT DE NOM, DE FUSION, DE MISE EN SOMMEIL...  
COMITE DIRECTEUR DU 30 JUIN 2006**

<b>COMITE</b>	<b>CLUB(S) DEMANDEUR(S)</b>	<b>OBJET DE LA DEMANDE</b>	<b>ETAT DU DOSSIER</b>	<b>DECISION</b>
<b>LANGUEDOC</b>	<b>RUGBY CORNEILHAN XV</b>	<b>AFFILIATION</b>	<b>COMPLET</b>	
<b>CENTRE</b>	<b>ENTENTE SPORTIVE NOGENTAISE</b>	<b>AFFILIATION</b>	<b>COMPLET</b>	
<b>NOUVELLE CALEDONIE</b>	<b>FATAVEKA</b>	<b>AFFILIATION</b>	<b>Pièces à fournir :</b> - PV de l’AG constitutive, - Statuts de l’association.	
<b>COTE D’ARGENT</b>	<b>CA LORMONT-CENON RIVE DROITE (4450 M)</b>	<b>CHANGEMENT DE NOM :  CA LORMONT HAUTS DE GARONNE</b>	<b>COMPLET</b>	
<b>BRETAGNE</b>	<b>CERCLE JULES FERRY (3008 V)  RUGBY CLUB DE LA COTE D’EMERAUDE (4368 Y)</b>	<b>FUSION :  CERCLE JULES FERRY (3008 V)</b>	<b>COMPLET</b>	
<b>PERIGORD AGENAIS</b>	<b>US MARMANDE (5186 M)  RUGBY FEMININ PAYS MARMANDAIS (7094 L)</b>	<b>FUSION :  US MARMANDE (5186 M)</b>	<b>COMPLET</b>	

<b>COMITE</b>	<b>CLUB(S) DEMANDEUR(S)</b>	<b>OBJET DE LA DEMANDE</b>	<b>ETAT DU DOSSIER</b>	<b>DECISION</b>
<b>ALSACE LORRAINE</b>	<b>US TOUL (5703 Z)</b>	<b>MISE EN SOMMEIL</b>	<b>COMPLET</b>	
<b>ALSACE LORRAINE</b>	<b>MUTZIG RUGBY XV (5936 C)</b>	<b>MISE EN SOMMEIL</b>	<b>COMPLET</b>	
<b>ILE DE FRANCE</b>	<b>CSM VILLEPINTE (6868 R)</b>	<b>MISE EN SOMMEIL</b>	<b>COMPLET</b>	

**DEMANDES D’AFFILIATION, DE CHANGEMENT DE NOM, DE FUSION, DE MISE EN SOMMEIL...  
COMITE DIRECTEUR DU 30 JUIN 2006  
(ADDITIF)**

COMITE	CLUB(S) DEMANDEUR(S)	OBJET DE LA DEMANDE	ETAT DU DOSSIER	DECISION
ALSACE LORRAINE	MUTZIG OVALIE MOLSHEIM	AFFILIATION	<u>Pièces à fournir :</u> - Publication au JO - dossier sur le stade	
BOURGOGNE	RUGBY CLUB DE LA COTE CHALONNAISE	AFFILIATION	COMPLET	
AUVERGNE	OC MALINTRAT (7021 G)	CHANGEMENT DE COULEURS (ROSE et BLEU)	COMPLET	
PROVENCE	RC NOVES (6264 J) XV SAINT REMOIS (6955 K)	FUSION : NOVES ST REMY XV (6264 J)	COMPLET	
LANGUEDOC	US BASSIN GINESTACOIS (4792 J)	CHANGEMENT DE NOM : BASSIN SUD MINERVOIS XV	<u>Pièces à fournir :</u> - Récépissé de déclaration - Publication au JO	

PROPOSITIONS POUR LA SAISON 2006 / 2007  
COMMISSION DES DELEGUES SPORTIFS

**LISTE DES DELEGUES SPORTIFS**  
**« 1ERE ET 2EME DIVISIONS PROFESSIONNELLES »**

---

- BACH Bernard
- BANTOURE Georges
- BERTHERAT Pierre
- BOUCHET Pascal
- BOURGADE Francis
- CHIOCCHIA Roger
- COMBE Jean-Marie
- CORTEY Christian
- COSTA Patrick
- DE MIRANDA Philippe
- DUBES Hubert
- FLORENS Daniel
- FORGET Michel
- FRANTSCHI Patrice
- GENOT Christian
- GOYARD Jean-Paul
- GRELETTY Jean-Paul
- IRAZOQUI Daniel
- IZQUIERDO Jean
- JAMMES Alain
- KASMIERCZAK Michel
- LAMY Jean-Louis
- LEGENDRE Jean-Claude
- LEVRIER Jean-Claude
- LUNEL Jean-Claude
- MARIAUD Philippe
- MEJEAN Robert
- MEMIN Marc
- ORLANDI Bernard
- PASCAL Daniel
- PATINGRE Jean-Yves
- PESCADERE Michel
- PEYRAMAURE Jean-Marie
- PEYRELONGUE Yves
- PUECHLONG Jean-Claude
- ROGER Michel
- RICCIARDELLI Michel
- ROUVE Claude
- SENSSAC Richard
- SICARD Michel
- ZIDEL Christian
- PEREZ Jean, Président Commission

Liste des arbitres du TOP 14 et de PRO D2  
Saison 2006 / 2007

---

**1<sup>er</sup> groupe / TOP 14**

- Jean-Pierre MATHEU
- David ROSICH
- Akim HADJ BACHIR
- Jérôme GARCES
- Hervé DUBES
- Stéphane POMAREDE
- Franck MACIELLO
- Eric DARRIERE
- Vincent AZOULAY
- Pascal GAÜZERE
- Christophe BERDOS
- Eric GAUZINS
- Jean-Christophe GASTOU
- Bruno BESSOT
- Joël JUTGE
- Romain POITE
- Jean-Luc REBOLLAL
- Bernard DAL MASO
- Cédric MARCHAT
- Didier MENE
- Jean-Pierre PELLAPRAT

**TOTAL : 21****2<sup>ème</sup> groupe / PRO D2**

- Alain MORETTO
- Laurent VALIN
- Jérôme LAMIRAND
- Christian POULALIER
- Jean-Marie PIRAVEAU
- Eric BRIQUET CAMPIN
- Alain MONTEUX
- Salem ATTALAH
- Christophe LABAUNE
- Philippe BONHOURE
- Laurent SCLAFER
- Jean-Michel SCHUTZ
- Cyril LAFON
- Eric SOULAN
- Denis GRENOUILLET
- Christophe DUTREUILH
- Patrick PECHAMBERT
- José BEXIGA
- René ROUSTANY

**TOTAL : 19**

**Nota :** Selon la qualité des rapports de supervision et les nécessités induites par des indisponibilités, des changements de groupe pourront intervenir au mois de janvier pour les matches retour.